

RENSEIGNEMENTS CONSULAIRES AUX VOYAGEURS – MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI): <http://www.dfait-maeci.gc.ca/>

2/2/1999

La Direction générale des Affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) publie les rapports suivants: a) les Renseignements consulaires aux voyageurs (RCV), portant sur les pays en particulier; b) les Avertissements consulaires aux voyageurs (ACV), portant sur les pays où il est risqué de voyager; et c) le bulletin de voyage hebdomadaire (BV), jetant la lumière sur des situations particulièrement dangereuses. Pour vous assurer de posséder les renseignements les plus récents avant de partir pour l'étranger, vous pouvez contacter le MAECI en composant le 1 800 267-6788 ou le (613) 944-6788; en consultant l'Internet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>; en appelant le service FAXLink au 1 800 575-2500 ou au (613) 944-2500; ou encore, vous pouvez vous adresser à la mission canadienne la plus proche. Si, après avoir lu ces renseignements, vous décidez d'annuler un voyage déjà organisé, vous pourriez devoir régler certains frais. C'est pourquoi nous vous recommandons de consulter votre agent de voyage ou votre compagnie d'assurance avant d'annuler un déplacement. La décision de vous rendre dans un pays donné incombe à vous seul.

Situation générale

Le Burkina Faso (capitale : Ouagadougou) est situé en Afrique occidentale. Anciennement connu sous le nom de Haute-Volta, le Burkina Faso est bordé à l'ouest et au nord par le Mali, à l'est par le Niger, au sud-est par le Bénin et au sud par le Togo, le Ghana et la Côte-d'Ivoire. On y trouve peu d'installations touristiques. La langue officielle est la français; cependant la majeure partie de la population parle des langues locales. La saison des pluies s'étend de juin à octobre, période pendant laquelle il y a de brèves et violentes tornades.

Récemment, Ouagadougou et d'autres villes importantes ont été le théâtre de violentes manifestations, mises sur pied par des organisations syndicales et politiques dans le but de forcer la tenue d'une enquête sur la mort de Norbert Zongo, journaliste de l'opposition, en décembre 1998. Au cours de ces manifestations, des bâtiments ont été pillés, des véhicules brûlés, et certains manifestants ont été blessés par les forces de l'ordre. Étant donné que d'autres éruptions de violence sont possibles, on recommande aux voyageurs d'éviter les foules et de faire preuve de prudence.

Quoiqu'en général, la situation sur le plan de la sécurité se soit améliorée, les conflits qui opposent les Touareg du Mali à ceux du Niger se sont étendus au nord du Burkina Faso. Par ailleurs, on note une augmentation marquée des crimes commis sur la voie publique, notamment agressions et vols de sacs, en particulier à Ouagadougou. Les délits mineurs demeurent courants partout au pays. Les voyageurs doivent faire preuve de prudence et de discernement dans les zones rurales, surtout après la tombée de la nuit.